

MAIRIE DE RONGÈRES

03150

Conseil municipal du 10 septembre 2021

Compte-rendu de séance

L'an deux mil vingt-et-un, le **10 septembre**, le Conseil Municipal de la Commune de RONGERES, légalement convoqué le 6 septembre 2021 s'est réuni à la mairie sous la présidence de **Monsieur Christophe MINET**, Maire.

Etaient présents : Julie CAVEAU, Chantal DESSERT, Sonia FAYET, Nathalie GADET-AUROUX, Philippe GENIN, Cyrielle JOUANNEAU, Frédérique LEROUX, Michel MAITRE, Olivier PISSOCHET, Hervé POIGNE, Laurent POURRET, Dominique VERDIER

Etait(ent) absent(s) excusé(s) : Anna BONET, Lionel CHIGNOL

Pouvoir(s) donné(s) à Christophe MINET par Lionel CHIGNOL

Le Conseil Municipal désigne Hervé POIGNÉ secrétaire de séance

1) POINT SUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Echéancier de remboursement d'indemnités journalières

Monsieur le Maire rappelle la situation de Mme Audrey MAITRE qui a perçu à tort des indemnités journalières pendant son congé maternité. En effet, la commune aurait dû percevoir ces indemnités puisque nous pratiquons la subrogation de salaire.

Il précise que cette situation a déjà donné lieu à délibération (n°2021-13 du 5/02/2021) dont l'objet était l'accord d'encaissement d'un premier chèque de remboursement d'un montant de 500 €.

A ce jour, Madame Audrey MAITRE est redevable de la somme de 1 654.88 €. Mais la commune lui doit des heures complémentaires liées à son contrat de travail qui a pris fin le 2 juillet dernier, pour un montant de 232.50 €.

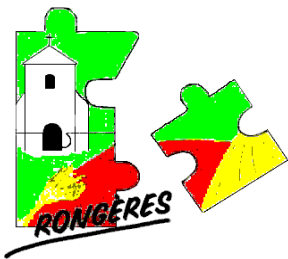
Monsieur le Maire informe donc qu'un échéancier de remboursement a été établi avec la déduction de ces heures complémentaires dues par la commune et a recueilli l'accord de Mme MAITRE. Cet échéancier s'étale du 10 octobre 2021, 1^{ère} échéance, au 10 septembre 2022, dernière échéance. Madame MAITRE doit donc aujourd'hui rembourser la somme de 1 422.38 €, soit 118.50 € par mois sur 12 mois.

Le conseil municipal est ainsi sollicité sur les points suivants :

Avis sur les heures complémentaires dues à Mme Audrey MAITRE : accord à l'unanimité

Avis sur la déduction de ces heures de la somme à rembourser par Mme Audrey MAITRE : accord à l'unanimité

Avis sur l'échéancier proposé : accord à l'unanimité



MAIRIE DE RONGÈRES

03150

Disponibilité du Personnel

Monsieur le Maire informe de la demande de Mme Béatrice GAY, adjoint administratif principal de 1ère classe, de mise en disponibilité pour convenances personnelles. Le courrier ayant été remis en main propre le 6 septembre 2021, cette disponibilité interviendra au plus tard le 5 décembre 2021.

Cette mise en disponibilité a été sollicitée pour une année dans un premier temps. Il s'agit donc de pourvoir au remplacement de Mme GAY sur le poste administratif. Pour rappel, son poste est un temps plein. Mme GAY bénéficie d'un arrêté pour travail à temps partiel (80 % à ce jour).

L'offre sera diffusée dès lundi sur la bourse de l'emploi pour un poste d'adjoint administratif à temps plein.

2) Contrat Enfance Jeunesse

La commune a été sollicitée courant de l'été dernier par les services de la CAF pour délibérer sur la transposition et le remplacement du Contrat Enfance Jeunesse qui nous lie par la Convention Territoriale Globale qui elle, sera conclue entre la CAF et la communauté de communes Entr'Allier, Besbre et Loire dès 2022.

Les conventions passées avec les communes deviennent en effet caduques dès cette fin d'année 2021. Nous sommes donc en attente de plus amples informations quant au soutien financier apporté à notre périscolaire. Des nouveaux modes de financement seront mis en place. Une réunion avec l'ensemble des maires doit avoir lieu très prochainement (conférence des maires le 29 septembre 2021).

La convention territoriale globale poursuit une triple logique :

- S'accorder sur un projet social de territoire adapté aux besoins des habitants et des familles sur la base d'un diagnostic partagé
- Décliner les orientations nationales de la branche Famille et des missions sur un territoire en partenariat avec une collectivité territoriale
- Sécuriser les financements existants et permettre le développement de nouveaux services dans des conditions bonifiées et plus lisibles.

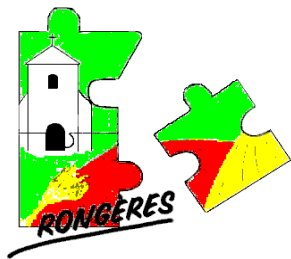
Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver une telle transposition du Contrat Enfance Jeunesse vers une Convention Territoriale Globale qui sera conclue en mars 2022 après élaboration du diagnostic social et territoire partagé à l'échelle de l'EPCI et définition des enjeux sur les bassins de vie.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention territoriale globale.

3) Chantier de rénovation de l'église Sainte Marie Madeleine

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la signature récente d'une convention de financement et d'une convention de collecte avec la Fondation du Patrimoine.

Pour rappel, le conventionnement avec la Fondation du Patrimoine porte sur les travaux du lot « Charpente et Couverture » dont le montant hors taxe est estimé à 161 778 €. Le Club des Mécènes de la Fondation s'engage à accorder une aide financière globale de 7 000 € soit 4 % des dépenses subventionnables H.T. Le versement de cette subvention est subordonné au lancement d'une souscription publique qui devra avoir



MAIRIE DE RONGÈRES
03150

permis de collecter au 6 août 2022 au moins 5 % des travaux H.T. soit 8 089 € Le conventionnement est établi pour une durée maximale de 5 ans à compter de la date de signature.

La souscription est désormais ouverte. Les premiers dons ont été réalisés.

Un article a été préparé pour La Montagne. La démarche d'aller solliciter les gens sera réalisée après parution de l'article.

La souscription par Internet est relativement simple et le reçu fiscal est envoyé immédiatement sur la boîte mail. Des bulletins de souscription sont disponibles pour les personnes ne souhaitant pas souscrire par Internet. Des exemplaires sont remis aux conseillers municipaux pour distribution.

4) Rentrée scolaire 2021

Les effectifs actuels sont de 51 élèves répartis comme suit :

20 élèves en PS et MS avec Carine DUMEIL (7 enfants de MONTOLDRE)

11 élèves en GS, CP et CE1 avec Estelle MAITRE

20 élèves en CE2, CM1 et CM2 avec Justine BAUDRY, nouvelle directrice d'école, et Laura DUMAS le jeudi.

Amandine PUY intervient auprès de Carine DUMEIL tous les jours d'école sur l'ensemble de la journée. Isabelle DRIGEARD intervient auprès d'Estelle MAITRE tous les matins d'école pendant 1 h 45.

Audrey MAITRE n'a pas été remplacée. Ses heures ont été réparties entre Julie BRUNIAUX pour l'accueil de loisirs et l'entretien des classes et Béatrice GAY pour la surveillance de la pause méridienne.

Toujours trois services à la cantine pour répondre aux exigences sanitaires actuelles (1 service = 1 niveau).

5) Campagne de sensibilisation « Anti-lingettes »

Le SPANC a dernièrement attiré notre vigilance sur la présence en hausse de lingettes dans les systèmes d'assainissement (dégrilleurs), ce qui peut gravement endommager les mécanismes. La station du bourg est la plus concernée.

Il nous est demandé de mener une campagne de sensibilisation auprès des abonnés à l'assainissement collectif pour que ce phénomène s'arrête.

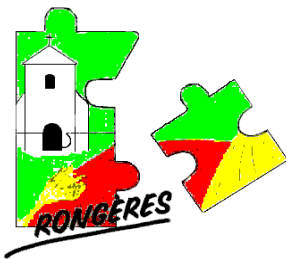
Questions diverses

☞ La Plume rongéroise

Nécessaire de commencer à travailler sur l'édition de cette année avec peut-être en ligne directrice l'église. D'autres dossiers seront également mis en avant tels que les finances, les travaux, le personnel, la fibre (?), éclairage public, accès déchetteries, rappel des horaires de tonte...

☞ Tranchée à l'arrière de la Mairie

Nécessaire à la base vie des entreprises dans le cadre des travaux de l'église. Cette base vie doit être reliée en eau et électricité. Ces réseaux serviront peut-être par la suite pour alimenter un futur atelier communal.



MAIRIE DE RONGÈRES

03150

☞ Remplacement de Didier GROSELLER

Le poste est ouvert actuellement. M. Cédric CHALVIGNAC a été reçu dernièrement. Agriculteur, il souhaite aujourd'hui arrêter son activité et travailler ailleurs. Ce dernier donnera sa réponse dans quelques jours.

Monsieur le Maire fait également part de sa rencontre avec la commune de BOUCE dans le cadre d'une éventuelle mutualisation (personnels, matériels,...).

☞ Demande de certificat d'urbanisme sur les parcelles GRENIER

Les enfants de Mme GRENIER ont dernièrement été contactés concernant le devenir des parcelles potentiellement constructibles. Ces derniers seraient vendeurs.

Afin de savoir si ces parcelles pourraient accueillir une construction, la commune va déposer une demande de CU. Le dossier est en cours. La commune ne sera pas acquéreur de ces terrains.

Parcelles concernées : rue du Grand Champ (3 lots), rue de la croix de Pierre (2 lots côté Place des Tilleuls et 3 lots en face de l'entreprise MAITRE) et Les Bontemps / L'Ouche Martin (2 lots).

Monsieur le Maire attire l'attention de l'assemblée sur le fait que ces parcelles sont aujourd'hui exploitées par un agriculteur avec bail.

Concernant les terrains de la famille THEUIL (parcelle entre la rue des Croix et la rue des Grands Champs), des constructions sont possibles. M. et Mme THEUIL souhaitent vendre l'ensemble de la parcelle et doivent se renseigner sur les possibilités qui leur sont offertes. Encore une fois, il est important de signaler que la commune n'a rien à voir dans l'acquisition éventuelle de ces parcelles.

☞ Le Bon Vivre

De potentiels acquéreurs ont été reçus en mairie cette semaine par Monsieur le Maire et les adjoints. Ils ont fait une offre d'achat à David BEAUFILS, offre que ce dernier a acceptée. Pour qu'un compromis soit signé, il faut que la commune accepte de signer un bail de location et que les banques acceptent.

Pour ce faire, la commune doit faire réaliser l'ensemble des diagnostics nécessaires. Des devis ont été demandés pour divers travaux nécessaires.

Une estimation du bien va également être réalisée dans les semaines à venir dans le cadre d'un éventuel projet de location-vente.

Monsieur le Maire informe de la nécessité d'abattre deux vieilles constructions, trop dangereuses, situées à l'arrière du commerce.

☞ Eclairage Public

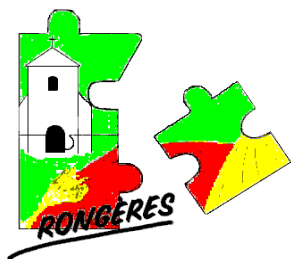
Concernant les travaux restant à effectuer, le matériel doit être reçu prochainement.

☞ Eglise

L'Abbé du Cheyron, curé de la Paroisse, a été prévenu dernièrement de l'arrêté de fermeture qui sera prochainement pris pour une durée d'une année, dans le cadre des travaux de restauration.

☞ Chantiers d'insertion

Monsieur LHOTE, responsable, a pris contact cette semaine. Une équipe arrive dès lundi 13 septembre pour travailler sur le mur situé sur le côté de la mairie.

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

☞ Entretien de la haie rue Paul Michalet

Une mise en demeure a été envoyée aux propriétaires concernés et un devis a été sollicité auprès de Thomas MOISAN. Les propriétaires ont trouvé un entrepreneur de leur côté et ont donné un délai courant jusqu'à fin septembre pour l'entretien de la haie en bordure de la rue Paul Michalet. Dossier en cours.

☞ Réunion des associations pour le planning 2022

Cette réunion est prévue prochainement. Monsieur le Maire attend que les AG soient passées.

☞ Commissions communales

Commission vie communale / Chantal : jeudi 21/10 à 18 heures

CCAS : jeudi 14 octobre à 18 heures

Commission personnel et matériels / Hervé : jeudi 7/10 à 18 heures

Commission assainissement, cimetière, environnement / Laurent : vendredi 22/10 à 20 heures

Commission finances / Michel : date à venir par mail

Fin de séance : 22 heures 45

Christophe MINET, Maire	Hervé POIGNE, 1 ^{er} adjoint	Michel MAITRE, 2 ^e adjoint
Laurent POURRET, 3 ^e adjoint	Chantal DESSERT, 4 ^e adjointe	Dominique VERDIER
Philippe GENIN	Julie CAVEAU	Sonia FAYET
Cyrielle JOUANNEAU	Anna BONET <i>Absente excusée</i>	Nathalie GADET-AUROUX
Lionel CHIGNOL <i>Absent excusé</i> <i>Pouvoir à Christophe MINET</i>	Olivier PISSOCHET	Frédérique LEROUX